



Association départementale des chasseurs de grand gibier des landes

Association reconnue d'utilité publique : www.ancgg.org/ad40/

Demande d'adhésion à retourner à :

A.D.C.G.G.40

39 impasse Aramis 40090 Saint-Avit

05.58.45.95.69 06.25.17.32.39

adcgg40@orange.fr

Je soussigné : Nom.....Prénom.....

Adresse (complète).....

Téléphone.....E-mail.....@.....

Date de naissance /..... /..... Profession.....

Renseignements complémentaires

Comment êtes vous entré en contact avec l'A.D.C.G.G.40 :

- Par un membre de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier
- Par le site internet de l'A.N.C.G.G.
- Par la presse cynégétique
- Autre (préciser).....

Responsabilités cynégétiques:

- Dans votre fédération départementale _____ OUI NON
- Dans une commission départementale (plan de chasse, dégâts de gibiers ou autres) _____ OUI NON
- Dans une A.C.C.A.ou société de chasse (fonction) _____ OUI NON
- Dans une association Cynégétique départementale ou nationale _____ OUI NON
- Etes-vous conducteur de chien de sang _____ OUI NON
- Etes-vous piégeur agréé _____ OUI NON

Modes de chasses du grand gibier pratiqués:

- Battue Chasse à tir aux chiens courants Chasse individuelle (affut, approche) Chasse à l'arc Vénerie

Je demande mon adhésion comme membre actif à l'A.D.C.G.G.40 et je souscris sans réserve à la Charte des Chasseurs de Grand Gibier, dont j'ai pris connaissance et que je m'engage à respecter (voir au verso).

Date.....Signature.....

- Montant de la cotisation annuelle, incluant également l'adhésion nationale à l'A.N.C.G.G.: 25 Euros
- Abonnement à la Revue trimestrielle de l'ANCGG « **Grande Faune** » : 35 Euros (réservé uniquement aux adhérents)

L'adhésion ne sera considérée comme définitive qu'après agrément par le Conseil d'Administration.



La charte de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier

- **Favoriser** la continuation de la chasse du grand gibier en France, quand ses prélèvements sont raisonnables et équilibrés et quand elle est pratiquée avec le respect de l'animal.
- **Acquérir** le meilleur niveau possible de connaissances en matière de biologie et de comportement du grand gibier ainsi que ses rapports avec l'environnement dans lequel il vit et évolue.
- **Améliorer** les procédés de chasse, afin de maintenir les populations animales à un niveau optimal, tant en nombre qu'en qualité, en fonction des ressources du milieu.
- **Savoir** mettre en œuvre des méthodes modernes d'aménagement des territoires pour rendre plus favorables les conditions d'existence du grand gibier et diminuer ses dégâts.
- **Veiller** sur l'état sanitaire et l'évolution qualitative des cheptels par les moyens de contrôle biologiques appropriés.
- **Considérer** que le trophée n'est pas un but en soi et ne doit être l'objet d'aucune compétition.
- **Utiliser** à bon escient les armes et les munitions les plus adéquates, afin que les tirs s'effectuent dans les meilleures conditions possibles et de la façon la plus humanitaire.
- **Organiser** la recherche systématique de tout grand gibier blessé, notamment à l'aide d'un chien spécialement éduqué, chaque animal perdu étant à inscrire comme un échec cynégétique et un gâchis des ressources naturelles.
- **Favoriser** la lutte contre le braconnage, qui constitue une atteinte grave contre la conservation de la nature.
- **Participer** à une action associative qui a pour but de promouvoir une gestion cynégétique compétente et rationnelle du grand gibier.

J'ai pris connaissance de la charte de l'A.N.C.G.G. et j'y souscris sans réserve.

Nom :

Date :

Prénom :

Signature :